

## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 octobre 2017

**Objet : RD - Représentants de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à Métropole Savoie**  
Modification de la délibération n° 018-17 C du 9 janvier 2017

- date de convocation le 20 octobre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-six octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 68

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	
<b>Challes-les-Eaux</b>	Daniel Grosjean
<b>Chambéry</b>	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoaz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	Gérard Marcucci
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	François Blanc
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Adeline Vincent
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1  
Bernard Januel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10  
de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Daniel Grosjean - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Annick Bonniez - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Sylvie Vuillemet à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 4  
Stéphane Bochet - Jérôme Esquevin - Anne Manipoud - Dominique Pommat

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :  
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,  
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

\*identité provisoire

## Conseil communautaire du 26 octobre 2017

délibération n° 353-17 C

objet **RD - Représentants de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à Métropole Savoie**

Modification de la délibération n° 018-17 C du 9 janvier 2017

Xavier Dullin, président, rappelle que par délibération n° 018-17 C du 9 janvier 2017 :

- Patrick Mignola (La Ravoire) a été élu délégué titulaire à Métropole Savoie,
- Olivier Fenestraz (Cognin) a été élu délégué suppléant à Métropole Savoie.

Patrick Mignola ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal et par conséquent de conseiller communautaire, et Olivier Fenestraz ayant démissionné de ses fonctions de délégué à Métropole Savoie, il convient de procéder à leur remplacement.

Pour la représentation de La Ravoire, la candidature de Jean-Michel Picot, délégué suppléant à Métropole Savoie, est enregistrée.

Représentation de La Ravoire (titulaire) - 1 <sup>er</sup> tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 78	
Votants : 78	
Suffrages exprimés : 66	
Votes blancs : 12	
Votes nuls : 0	
Abstentions : 0	
Majorité absolue : 34	
	Nombre de suffrages obtenus
Jean-Michel Picot	65
Jean-Pierre Fresso	1

Pour le remplacement de Jean-Michel Picot, la candidature de Stéphanie Orr est enregistrée.

Représentation de La Ravoire (suppléant) - 1 <sup>er</sup> tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 78	
Votants : 78	
Suffrages exprimés : 64	
Votes blancs : 14	
Votes nuls : 0	
Abstentions : 0	
Majorité absolue : 33	
	Nombre de suffrages obtenus
Stéphanie Orr	63
Jean-Pierre Fresso	1

Pour la représentation de Cognin, la candidature de Karim Belhaj est enregistrée.

<b>Représentation de Cognin (suppléant) - 1<sup>er</sup> tour de scrutin</b>	
Présents et pouvoirs : 78 Votants : 78 Suffrages exprimés : 64 Votes blancs : 0 Votes nuls : 0 Abstentions : 0 Majorité absolue : 33	
	<b>Nombre de suffrages obtenus</b>
Karim Belhaj	63
Jean-Pierre Fresso	1

**Vu** les articles L.2122-7, L.5211-7 et L.5711-1 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** la délibération n° 018-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017,

***Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :***

Le Conseil communautaire **proclame** :

- Jean-Michel Picot délégué titulaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à Métropole Savoie au titre de la représentation de la commune de La Ravoire,
- Stéphanie Orr déléguée suppléante de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à Métropole Savoie au titre de la représentation de la commune de La Ravoire,
- Karim Belhaj délégué suppléant de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à Métropole Savoie au titre de la représentation de la commune de Cognin.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 353-17 C

Objet de l'acte : RD - Représentants de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à Métropole Savoie

Modification de la délibération n° 018-17 C du 9 janvier 2017

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de representants 4 - Représentants des EPCI

Date de l'acte : 26 octobre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171026-lmc1H20087H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20087H1

Date de transmission en Préfecture : 03 novembre 2017

Date de réception en Préfecture : 03 novembre 2017